

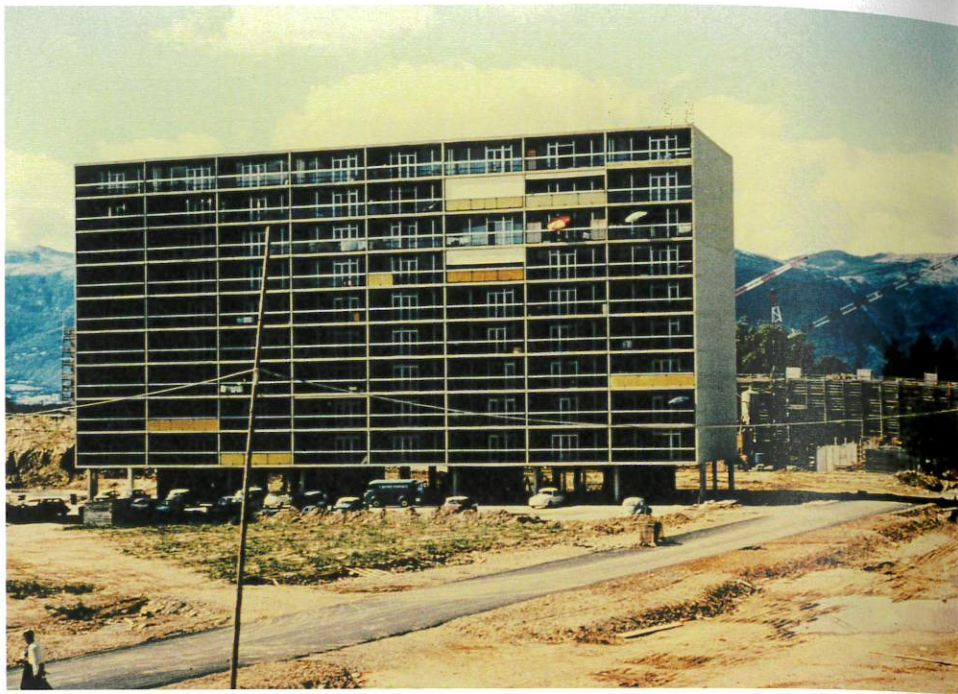


**UN SIÈCLE D'ARCHITECTURES À GENÈVE
PROMENADES**

INFOLIO



PATRIMOINE SUISSE GENÈVE



L 11
MEYRIN,
LA CITÉ SATELLITE
ET LE CERN

MEYRIN PARC ET CITÉ CIEL BLEU

Adresse: 33-43, 47-77, avenue de Mategnin/1-31, avenue Sainte-Cécile (Meyrin Parc), 17-23, rue des Boudines/33-43, avenue Sainte-Cécile/72-82, avenue de Vaudagne (Cité Ciel Bleu)

Architectes: Georges Addor, Louis Payot, Jacques Bolliger

Collaborateurs: Dominique Julliard, Willy Lups, Werner Wetz

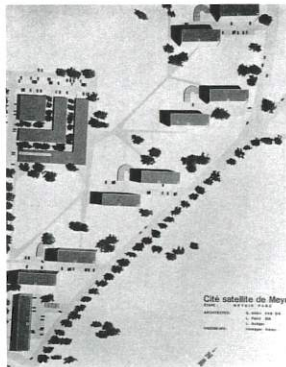
Ingénieurs: Honegger Frères

Maître de l'ouvrage: SI en formation, SI Le Ciel bleu

Construction: 1960-1964

Intervention: agrandissement et transformations du centre commercial en 1990 par Hervé Dessimoz

Initiant le démarrage de la construction de la cité satellite de Meyrin en 1960, cette opération, par son radicalisme, préfigure celle du Lignon. L'ensemble est constitué pour l'essentiel de huit barres de logements de dix niveaux, groupées deux à deux, décalées de manière à éviter tout recouvrement des façades et séparées par un parking en plein air, superposé à deux niveaux de parking en sous-sol accessibles par une rampe circulaire. Les rez-de-chaussée sur pilotis assurent la transparence.



Alors que les chambres des quelque 600 logements sont orientées au nord-ouest, face au Jura, derrière une façade plane évoquant celle d'un bâtiment administratif qui reflète le paysage, les séjours se prolongent par une rangée régulière de balcons éclairés par le soleil du matin et sculptés par les ombres, avec en arrière-plan le Salève. L'opération a ensuite été prolongée par l'ensemble Ciel bleu, au nord-est, avec la même architecture et des typologies identiques.



Le choix délibéré d'une densité ponctuelle élevée, permettant de libérer des espaces verts continus traités en parcs et ouverts au public, la desserte au plus court par la route située à la périphérie de la cité, ainsi que l'orientation rigoureuse des barres contribuent au statut exemplaire de cette opération.

L'implantation, sur la même parcelle, du centre commercial de la cité satellite, représente un atout supplémentaire. Le projet de l'un des premiers centres commerciaux de Suisse se réfère au concept de la rue marchande traditionnelle, avec deux dessertes en équerre qui communiquent entre elles par des passages et des escaliers glissés entre les magasins.

La disposition en coupe des deux rues à des niveaux décalés permet à la fois d'exploiter les sous-sols en magasins et de faire profiter les utilisateurs de dégagements visuels. Constituant une sorte de colline artificielle, dont le point culminant est situé à l'opposé des immeubles, le complexe recouvrait une salle de cinéma circulaire de 450 places en sous-sol.

Le centre commercial a depuis payé un lourd tribut au changement, avec notamment la disparition de la salle de cinéma, et s'apparente aujourd'hui à n'importe quel mall banal d'une ville américaine moyenne. IC,JPL

